

La récente réforme du chômage et ses conséquences sociales ; Interpellation de M. Seydi Aktas

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Chers Collègues,

La récente réforme du chômage suscite de vives préoccupations, notamment quant à ses conséquences sociales sur les populations les plus fragilisées. Cette réforme, en modifiant les conditions d'accès et de maintien dans les allocations de chômage, risque d'entraîner une augmentation du nombre de personnes exclues du dispositif, avec des répercussions directes sur les communes et leurs services sociaux.

Dans ce contexte, il me paraît essentiel d'obtenir une analyse spécifique à Saint-Josse-ten-Noode, afin de mesurer concrètement l'impact de cette réforme sur notre territoire communal.

- Dispose-t-on déjà de données chiffrées relatives au nombre potentiel de personnes concernées par ces exclusions dans notre commune ?
- Les profils de ces futurs exclus sont-ils identifiés (jeunes diplômés, travailleurs âgés, personnes seules, familles monoparentales, etc.) ?

Par ailleurs, la mise en œuvre de cette réforme posera inévitablement la question de l'accompagnement social des personnes privées de revenus de remplacement et de leur chemin vers l'emploi.

- Quelles mesures locales la commune envisage-t-elle pour soutenir les futurs exclus du chômage ? Envisage-t-on un renforcement des équipes psycho-sociales d'accompagnement, tant au sein du CPAS que dans les services communaux, afin de prévenir les situations de détresse sociale, psychologique et administrative ?
- Le CPAS de Saint-Josse-ten-Noode dispose-t-il de la capacité d'accueil et de traitement suffisante pour absorber cette nouvelle charge de travail ?
- Comment ses services comptent-ils s'organiser concrètement pour répondre à l'augmentation attendue des demandes d'aide sociale ?
- Enfin, au-delà de la gestion des conséquences, il me semble également fondamental d'envisager des actions préventives pour éviter que d'autres citoyens ne basculent dans l'exclusion.
- Des campagnes d'information ou des actions de sensibilisation à destination des demandeurs d'emploi sont-elles envisagées ?
- La commune pourrait-elle envisager, en collaboration avec la Mission locale, Actiris, et le monde associatif, de mettre en place des parcours renforcés d'insertion ou des formations ciblées pour permettre à ces personnes de retrouver une stabilité professionnelle avant l'échéance de leurs droits ?

Cette réforme, par son ampleur et ses implications sociales, appelle une réponse coordonnée et anticipée de la part de l'ensemble des acteurs locaux. Je vous remercie, Monsieur le Bourgmestre, Madame l'Échevine et Monsieur l'Échevin de bien vouloir nous éclairer sur les dispositifs concrets

que la commune entend mettre en œuvre, en concertation avec le CPAS et les partenaires de l'insertion socio-professionnelle, afin d'amortir les effets de cette réforme sur nos concitoyens.

Je vous remercie de votre attention.